

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 9 (1864)  
**Heft:** 16

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE

## SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

---

---

N° 16.

Lausanne, 20 Août 1864.

IX<sup>e</sup> Année

---

---

**SOMMAIRE.** — Du nouveau crédit pour l'artillerie rayée. — Guerre d'Amérique. — Guerre du Danemark — Campagne de Crimée. — Nouvelles et chronique.

**SUPPLÉMENT** (au n° 15). — Un discours du général Mc Clellan. — Actes officiels.

---

### DU NOUVEAU CRÉDIT POUR L'ARTILLERIE RAYÉE.

Les délibérations du Conseil national sur le crédit de 80 mille francs pour essais ultérieurs de pièces rayées de position, ont offert un intérêt qui nous engage à en donner une analyse, comme suite aux divers articles sur cette matière que la *Revue militaire* a publiés cette année.

C'est dans la séance du 11 juillet que le crédit a été mis à l'ordre du jour. MM. Stehlin et Delarageaz, colonels d'artillerie, ont ouvert le débat en présentant les rapports allemand et français, la commission étant unanime pour conseiller l'adoption.

MM. les rapporteurs s'appuient d'abord essentiellement pour cela, sur la nécessité de rester à la hauteur des autres armées et d'être prêts à tout moment pour la défense du sol helvétique; il ne faut rien négliger pour s'approprier les améliorations et marcher dans la voie du progrès; ce qui se passe en Amérique, où l'organisation militaire était peu développée au commencement de la guerre, et au Danemark qui a négligé son armement, est un enseignement pour ne pas faire la même faute, ni nous laisser surprendre avant d'être prêts et bien armés.

« Avant de s'occuper de la demande spéciale, il est utile toutefois, dit M. Delarageaz, de reprendre la question d'ensemble telle qu'elle avait été posée en décembre dernier.

Le Conseil fédéral demandait alors d'être autorisé à construire 4